Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1713

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public

domainepublic.ch

Cassis de Dijon: une potion pas si magique

Le remède proposé par Doris Leuthard pour lutter contre la vie chère entend soulager les consommateurs. Mais les effets secondaires sont préoccupants.

Si la Suisse pratiquait les prix européens, les consommateurs économiseraient chaque année douze milliards de francs. Doris Leuthard a donc raison dans sa volonté de faciliter nos importations en provenance de nos voisins pour faire pression sur nos prix. Elle propose d'introduire le principe du Cassis de Dijon. Tous les produits en vente dans les 25 pays de l'Union européenne auront sans autre l'autorisation de vente sur le marché suisse. Ce qui est satisfaisant pour 450 millions de consommateurs européens doit l'être également pour les Suisses. Le produit importé n'aura plus besoin de répondre aux exigences particulières de notre législation sur les normes de fabrication, la protection de l'environnement, la performance des appareils, l'étiquetage ou l'emballage. Le rapport à l'appui du projet ne prévoit pas une ouverture totale et aveugle du marché suisse. Le Conseil fédéral veut se réserver le droit d'établir une liste de produits protégés de l'importation par des normes nationales plus exigeantes, comme l'interdiction des phosphates dans les lessives. Le Préposé à la surveillance des prix salue dans le projet l'élimination des obstacles aux importations. Il met toutefois en garde contre un optimisme exagéré. Les producteurs étrangers s'efforceront toujours, par le contrôle des filières d'importation, de vendre leurs produits le plus cher possible. Les Suisses ont les moyens de payer!

Le projet présenté par Doris Leuthard souffre cependant d'un lourd handicap. L'introduction du principe du Cassis de Dijon sera à sens unique. Berne ne demandera pas à Bruxelles la réciproque. Les normes suisses, pourtant exigeantes, ne seront pas reconnues comme équivalentes. Pour accéder au grand marché, nos produits devront répondre en tout point aux règles européennes. Comme c'est maintenant la règle, la Suisse s'aligne donc sur Bruxelles sans contrepartie et sans avoir son mot à dire dans l'harmonisation du droit. Ce suivisme est choquant de la part d'un pays qui se prétend jaloux de sa souveraineté.

(at) Suite de l'article à la page 2

Sommaire

Novartis défend ses brevets et coupe les médicaments aux pays les plus pauvres.
page 2

Les caisses de pensions négligent d'exercer leur pouvoir sur les entreprises où elles investissent.
page 3

Le Parti socialiste se dote d'une politique d'intégration des étrangers.
page 4

Les médecins vaudois soutiennent l'initiative pour une caisse unique.
page 5

La place financière tessinoise s'enrichit en Italie.
page 6

Etrangers

Au lieu d'insister sur la convention d'intégration qui prête le flanc aux récupérations des milieux xénophobes, le Parti socialiste aurait dû et pu revendiquer à haute voix l'accueil dès les premières heures et l'accompagnement sans contrainte des migrants.

Edito page 3

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

8 décembre 2006
Domaine Public nº 1713
Depuis quarante-trois ans,
un regard différent sur l'actualité